

# Le Courrier Beuvrageois

Le magazine  
d'informations  
municipales



N° 44 - Décembre 2015



## Sommaire

P.5

### Travaux

Un lifting complet pour la résidence des Chardonnerets

P.6 - 7

### Culture

La marionnette s'ouvre à tous les publics avec le Festival Itinérant



P.12 - 13

### Cadre de vie

Comment se déplacer dans le Centre-ville de Beuvrages?

P.20 -21

### Citoyenneté

Devenez membre du Conseil citoyen de Beuvrages

**Multi-accueil :**

**Ouverture de Bébé chouette**

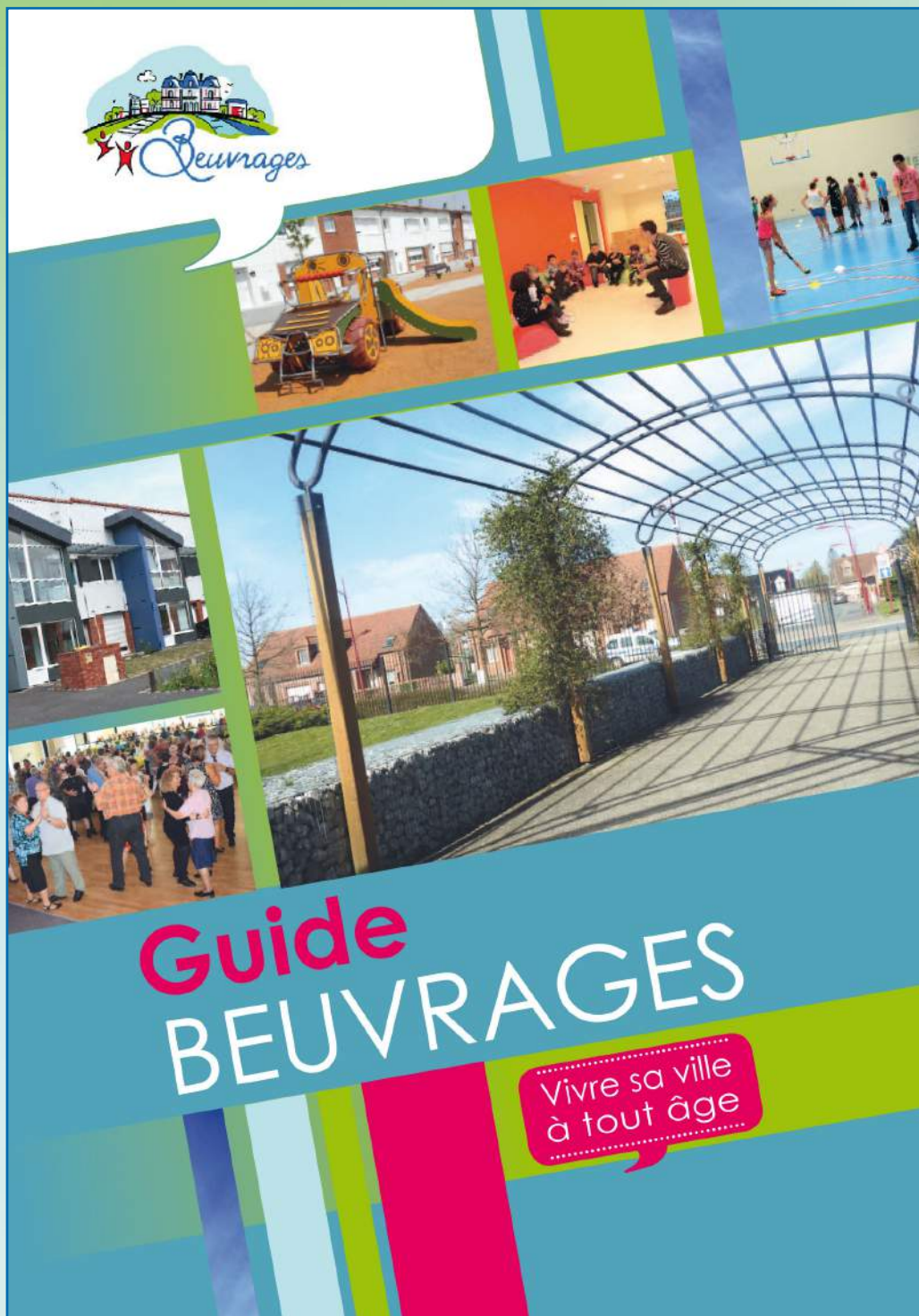
**Dès le 4 janvier 2016 !**

DEVENEZ MEMBRE

CONSEIL CITOYEN

# LE « GUIDE BEUVRAGES » EDITION 2015-2016 EST SORTI !

Les informations essentielles en 62 pages !



Disponible gratuitement à l'Hôtel de Ville, au Pôle Social  
et à la Police municipale

Sur simple demande au 03.27.14.93.21 ou sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)



Mesdames,  
Messieurs,  
Chers concitoyens,



Notre pays connaît une situation sans précédent. L'horreur des attentats survenus dans la nuit du 13 au 14 novembre a plongé l'ensemble de nos concitoyens dans une profonde émotion.

Devant l'ampleur de la situation, le Président de la République François HOLLANDE a décrété lors d'un Conseil des Ministres exceptionnel, l'état d'urgence afin que les autorités préfectorales puissent prendre les mesures nécessaires à la protection des populations.

Face à ces actes criminels commis par des barbares qui ne souhaitent que la division des populations, faisons en sorte que l'unité nationale soit notre cheval de bataille et que notre rassemblement soit le signe de notre volonté de Liberté, d'Égalité et de Fraternité CONTRE LE TERRORISME !

La tragédie de ces événements ne doit donc pas occulter notre devoir d'élus locaux. Proposer des services publics adaptés aux habitants reste notre combat de tous les jours et notamment de pouvoir offrir des lieux d'éveil pour les plus petits grâce à la Maison de la Petite Enfance et à l'ouverture prochaine de « Bébéchouette ».

Car les enfants sont l'avenir de notre territoire et de leur développement d'aujourd'hui dépendra l'avenir de notre pays. Réjouissons nous ensemble de mettre en service des structures et outils qui permettent aux générations à venir de s'ouvrir aux autres, à la différence et à la tolérance.

Le multi-accueil « Bébéchouette » avec une crèche et une halte garderie ouvrira donc ses portes dès le 4 janvier 2016 pour offrir un accueil régulier des enfants mais aussi occasionnel et d'urgence, en fonction des situations et des besoins de chacune et chacun.

Découvrez, dans ce nouveau numéro, les détails pratiques pour y inscrire votre enfant et prenez connaissance des services proposés par le groupement entreprise-association choisi par la commune de Beuvrages dont l'objectif est de favoriser l'épanouissement des plus petits dans des équipements neufs et fonctionnels.

Avec la Maison de la Petite Enfance, vivre à Beuvrages, c'est également vivre sa ville dès le plus jeune âge.

Bien amicalement,  
André Lenquette,  
Maire,  
Conseiller départemental du Nord

# Sommaire

Le « Guide Beuvrages » Edition 2015-2016 est sorti !	Page 2
Edito	Page 3
Sommaire	Page 4
Un lifting complet pour la résidence des Chardonnerets	Page 5
La marionnette s'ouvre à tous les publics avec le Festival Itinérant	Pages 6 & 7
Quand la Petite Enfance prend tout son sens !	Pages 8 & 9
Des Séniors dynamiques dans une ville en mouvement	Pages 10 & 11
Comment se déplacer dans le Centre-ville de Beuvrages ?	Pages 12 & 13
Budget 2016 : la commune face aux restrictions budgétaires de l'Etat	Pages 14 & 15
Venez fêter Noël et découvrir les festivités de fin d'année à Beuvrages	Pages 16 & 17
Les photos des événements de juillet à novembre 2015	Pages 18 & 19
Devenez membre du Conseil citoyen de Beuvrages !	Pages 20 & 21
L'actu' du CCAS	Page 22 & 23
Les agents du Centre Technique Municipal et les entreprises aménagent vos quartiers !	Page 24
Rejoignez les éco-jardiniers avec le Parc Naturel Scarpe Escaut !	Page 25
Histoire locale : Appel à contribution pour la mémoire collective	Pages 26 & 27
Nos Quartiers d'Été : deux jours d'animations réussis autour du sport !	Page 28
Etat-civil : les naissances, les mariages et les décès	Page 29
Expression des groupes politiques	Page 30
Agenda et informations pratiques	Page 31
Marché de Noël des 19 et 20 décembre 2015 - Place de la Paix	Page 32

Magazine municipal « Courrier Beuvrageois » n°44 - décembre 2015

Directeur de la publication : **André Lenquette, Maire**

Adjointe en charge de la communication : **Nadine Anzalone, 5ème Adjointe**

Chef de rédaction : **Alexandre Obin**, Responsable Communication

Ont participé à la rédaction de ce numéro : **Stéphane Dubrunfaut, Jean-Jacques Desumeur, Marie-Laure Vanhoutte, Association "Beuvrages et son passé", Cindy Catry, Lise Golse, Parc Naturel Scarpe Escaut, Nicolas Trelcat, Alexandre Obin**

Crédits photos : **Antonio Anino, Aurore Giljean, Nadine Anzalone, Séverine Deliessche, l'association "Beuvrages et son passé", Lise Golse, Alexandre Obin, Association Enfance pour Tous, Valenciennes Métropole, PIMM'S, Pascal Warmoes**

Mise en page N°44 : **Aurore Giljean**, Assistante Communication - Infographiste

Impression : **3500 exemplaires**

Distribution : **Agents du service de Police Municipale**

Le magazine municipal est imprimé via une entreprise labellisée « Imprim' vert ».

Tous droits réservés - Ville de Beuvrages

**Retrouvez - nous sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) pour suivre l'actualité de votre Ville !**



# Un lifting complet pour la résidence des Chardonnerets

Des espaces de vie sécurisés et agréables !



Après la réhabilitation des logements de la Résidence par la SA du Hainaut, avec l'appui financier de l'Europe, c'est au tour des espaces publics d'être rénovés et embellis, depuis le mois d'août 2015.



Les travaux de terrassement ont marqué le début du chantier

Après consultation des résidents, un schéma d'aménagement a été validé avec le bailleur social, les élus communaux et l'urbaniste-paysagiste chargé du projet.

Ainsi :

- de nouvelles places de stationnement sont créées
- deux aires de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans sont réalisées en périphérie des bâtiments
- du mobilier urbain (bancs publics, poubelles) neuf et adapté est posé
- l'éclairage public est installé sur des candélabres et non plus en façade des immeubles

- les circulations piétonnes sont mieux identifiées
- les jardinières avec support en béton ont été supprimées en raison de leur dangerosité
- de nouveaux végétaux sont plantés et des noues paysagères aménagées
- un nouveau parvis est aménagé et la liaison traversante pour les véhicules au sein de la Résidence est supprimée
- un nouveau mode de collecte des ordures ménagères est installé avec les « colonnes enterrées » par Valenciennes Métropole et la SA du Hainaut, opérationnel depuis la fin du mois d'octobre.



La fin du chantier est prévue pour le mois de janvier 2016 et dépendra des aléas climatiques ainsi que des problématiques techniques ou d'approvisionnement de matériaux rencontrées par les entreprises chargées des travaux.



Ce projet bénéficie du soutien financier de l'Etat au titre de la Dotation de Développement Urbain 2014 (53.88%) et de celui de la SA du Hainaut (2.43%).



## Les habitants se plient en quatre et chaussent les bottes pour jardiner !

À l'appel de la commune, et en collaboration avec le prestataire des plantations de végétaux et le CAPEP, des locataires de la résidence se fédèrent autour de la rénovation de leur résidence : ils ont ainsi profité de l'occasion pour choisir arbustes et autres fleurs : une opportunité pour se retrouver entre voisins et s'impliquer encore plus dans la vie de son quartier.

# La marionnette s'ouvre à tous les publics !



Une pincée de culture pour une bonne dose de découvertes

Pendant près de deux semaines, du 20 septembre au 10 octobre 2015, la compagnie « La Mécanique du Fluide » et l'association ZAPOÏ étaient en résidence à Beuvrages dans le cadre de la 7ème édition du Festival Itinérant de Marionnettes. Après leurs spectacles de 2009 puis 2010, les artistes foulaient à nouveau les planches d'une salle à vocation culturelle comme le propose l'espace Hubert Dubedout.

## Être en résidence, ça signifie quoi ?

C'est proposer à différents publics **de comprendre, d'explorer, de découvrir le montage d'un spectacle** : l'idée de départ et les phases de développement, tout en questionnant les artistes et les metteurs en scène ; c'est assister aux « bords plateaux », découvrir l'envers du décor, pour saisir les tenants et aboutissants d'un processus de création.

C'est ainsi que les différentes classes des écoles de Beuvrages et le groupe d'habitants « Médiathèque » ont assisté à des séances ainsi qu'à des répétitions.

**L'ouverture officielle du Festival** a lancé les festivités sur le valenciennois. Arts de la marionnette, théâtre parfois provocant, échanges et histoires imaginaires se sont ainsi entremêlés pour offrir **des moments d'émotion et pas seulement pour les enfants.**



France 3 Nord-Pas de Calais a proposé, par ailleurs, un reportage sur le Festival Itinérant de Marionnettes, à Beuvrages, le 6 octobre dernier dans l'émission « Le Plus », le magazine du 19/20 local.



Huckleberry, tirailé par des individus peu recommandables



Séance de présentation du spectacle, ici, avec les élèves de l'école Paul Langevin

**40** : le nombre d'expositions et de spectacles proposés par le Festival Itinérant de Marionnettes pour cette édition 2015, pour les scolaires et le grand public



### Le spectacle « Huck Finn »

Proposé par le collectif de la Mécanique du Fluide basé à Villeneuve d'Ascq, le spectacle s'inspire des aventures d'Huckleberry Finn de Mark Twain. Les spectateurs ont pu parcourir les péripéties du jeune Huck et de Jim après s'être enfuis pour échapper à la rigidité de certains codes de bonnes conduites ; une mise en scène originale qui a plongé le public pendant plusieurs minutes sur les bords du Mississippi.



L'Histoire d'Huckleberry, c'est aussi un spectacle en musique !



Les mises en scène ont plongé les spectateurs dans une atmosphère particulière



Près d'une centaine de personnes ont assisté à l'ouverture du Festival Itinérant de Marionnettes

### Interview d'Esteban JANOT, élève de CM2 de l'école Jules Ferry



#### Qu'attendais-tu du spectacle proposé par la compagnie ZAPOÏ ?

Je m'attendais à voir un spectacle de marionnettes classique, type castelet. Après avoir vu le spectacle, nous avons participé à des ateliers où nous avons appris à manipuler des « muppets » (ndlr : qui veut dire marionnettes). Nous avons fait des jeux de rôles, de l'improvisation, puis nous avons fait de véritables scènes avec les grandes marionnettes sur le thème des extra-terrestres.

#### Quel est ton ressenti après avoir vu la pièce ?

Le spectacle était très bien, émouvant et même parfois triste. Mais je retiendrai de cette expérience son côté éducatif, ludique et surprenant. J'ai passé d'excellents moments.

## Quand la petite enfance prend tout son sens !

Ouverture du multi-accueil « Bébé chouette » pour les enfants de 3 mois à 3 ans dès le 4 janvier 2016, place Hector Rousseau.



Dans quelques semaines, les locaux du multi-accueil, composé de la crèche et de la Halte garderie, accueilleront les enfants entourés de personnel qualifié ; ils s'éveilleront ainsi avec des activités ludiques et des ateliers psychomoteurs proposés par des professionnels de la Petite Enfance. Pour répondre aux sollicitations légitimes de nombreux parents, vous trouverez ci-dessous les informations pratiques concernant ce nouveau mode de garde proposé par la commune de Beuvrages.

### Qui accueillera vos enfants ?

C'est un groupement entre une association et une entreprise dénommé **Enfance pour tous - People & Baby** qui a été retenu par le Conseil municipal le 16 octobre dernier.

Spécialisée dans les prestations de service à destination de la petite enfance, l'association « Enfance pour tous » est présente dans plus de 150 structures et notamment dans notre région, comme à Tourcoing. Elle a pour missions d'accueillir les enfants, de garantir leur épanouissement et de les sécuriser tout en favorisant leur ouverture sur les autres et la mixité sociale.

### Pour qui est prévu ce service ?

Il est réservé aux enfants **de 3 mois à 3 ans**.

18 berceaux seront proposés aux familles, **un berceau ne correspond pas à un unique enfant, le nombre d'enfants accueillis n'est donc pas réservé à 18 petits ou familles :**

Dix places sont réservées à l'accueil occasionnel, de type « Halte garderie » et huit places sont prévues pour l'accueil régulier, de type « crèche ». 10% des places sont réservées à l'accueil d'urgence, limité tout au moins à trois mois et renouvelable deux fois, permettant ainsi de répondre à des demandes spécifiques de parents comme un entretien professionnel ou toutes autres situations délicates et non régulières.

La primauté est accordée aux familles beuvrageoises ; cependant l'occupation d'un emploi pour le parent n'est pas une condition prioritaire pour la garde de l'enfant, vis à vis d'un parent sans emploi, **comme le précise le règlement de la CAF.**



### Combien coûte le service de multi-accueil ?

**Les tarifs appliqués sont ceux émanant du barème de la CAF** et calculés en fonction des ressources de chacun. Les montants intègrent l'ensemble des frais liés à la garde d'enfant (frais d'entretien, restauration...).

Ils sont consultables sur **le site [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)** : vous pouvez connaître votre tarif d'accueil en indiquant en ligne votre « QF CAF ».

### Quand fonctionne t-il ?

Bébé Chouette sera ouvert **du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**, tout au long de l'année, hormis le mois d'août et la période comprise entre le jour de Noël et le 1er janvier inclus ainsi que les jours fériés. Les repas et collations sont fournis par le prestataire.

Dans le cadre de la politique nutritionnelle saine et responsable souhaitée par l'équipe municipale, **100% des aliments proposés sont issus de l'agriculture biologique !**



Les régimes et les prescriptions alimentaires seront pris en compte. Le lait est fourni par les parents tandis que les couches sont fournies par Bébé chouette.





## Bébé Chouette en quelques chiffres

**342** : c'est le nombre de m<sup>2</sup> où déambuleront les enfants dans les dortoirs, la cuisine, l'espace change, le « jardin » d'enfants et les espaces de jeux.

**18** : le nombre de berceaux disponibles

**6** : le nombre de professionnels pour assurer, quotidiennement, le bon déroulement d'une journée de votre enfant chez Bébéchouette.

### Comment inscrire son enfant ?

L'association « Enfance pour tous » propose **une permanence téléphonique**.

Un numéro est ainsi disponible pour toutes informations : veuillez contacter Audrey LEFRANC au **06.19.32.56.16** ou par mail à **bebechouette@enfancepourtous.com**



**Interview d'Odile BROGLIN, Présidente de l'association « Enfance pour tous »**

### Quelle est l'origine de la création d'Enfance pour tous ?

« Enfance pour tous » est une association loi 1901 créée le 1er mars 2008 afin de répondre à la demande croissante de projets et de structures d'accueil de la petite enfance. Dès sa création, l'association a affiché sa vocation à proposer une formation continue de qualité auprès de tous les professionnels du secteur.

« Enfance pour tous » a pour objet, en concertation étroite avec l'ensemble des partenaires concernés (CAF, PMI, communes...) de :

- Mettre en place des formations afin de répondre aux besoins des professionnels travaillant dans les structures accueillant des enfants de 0 à 6 ans.
- Accompagner et conseiller les professionnels et les services de l'enfance afin d'améliorer la qualité de l'accueil proposé au sein de leurs structures
- Répondre aux besoins concernant la création de structures d'accueil destinées à la petite enfance et autres services sociaux
- Exploiter en France toute structure d'accueil d'enfants à la demande notamment des autorités publiques par le biais de conventions de gestion adaptées.

### Quelles sont vos priorités quant à l'accueil de l'enfant ?

Quatre valeurs fortes sont portées et partagées par nos équipes :

- La bienveillance avec laquelle chaque professionnel accompagne votre enfant
- La responsabilité qui guide nos actions
- Le partage avec les parents comme avec les enfants, au travers d'échanges et de conseils au quotidien
- La diversité avec un projet pédagogique qui favorise la mixité sociale

### Quels sont les différents profils des professionnels qui veilleront sur les petits « beuvrageois » ?

Il est prévu deux éducatrices de jeunes enfants, formées à la mise en œuvre du projet d'établissement, deux auxiliaires de puériculture, ayant un diplôme d'Etat et une formation basée sur le soin à la personne, l'accueil des enfants et de leurs parents ; ainsi que des professionnelles titulaires du CAP petite enfance. Un agent de service assurera les tâches logistiques telles que le ménage, le linge et le réchauffage des repas.

L'équipe est soutenue par un médecin et une psychologue qui interviennent quelques heures par mois.



## Des séniors dynamiques dans une ville en mouvement

Reportage sur la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 12 au 18 octobre 2015 à Beuvrages et qui a réuni plus de 450 participants pendant 7 jours !

### LUNDI



### MARDI



### MERCREDI



### JEUDI



1 : Atelier : Prévention des chutes en partenariat avec le CLIC - 2 : Atelier : Jeux de mémoire et musicaux - 3 & 4 : Initiation à la « Marche Nordique » - 5 : Initiation aux démarches administratives sur Internet animée par le service des Systèmes d'Information de la commune - 6 & 7 : Atelier de cuisine - 8 & 9 : « On repasse le Code de la Route » avec l'association de Prévention Routière !

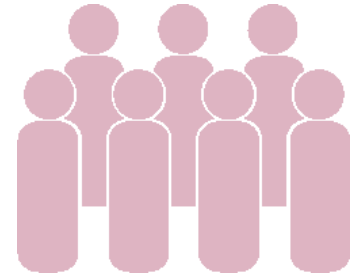
VENDREDI



10



11



SAMEDI



12



13

DIMANCHE



14



15



16

10 & 11 : Visite au musée des Beaux Arts de Valenciennes - 12 & 13 : Initiation à la Gym Douce animée par le club GEA - 14,15 & 16 : Le Banquet des Séniors et ses 340 convives.



**Interview de Claude POLACCI, habitant de la rue Jean Jaurès et participant à la Semaine Bleue**  
**Est-ce votre première participation ?**

Oui, effectivement puisque c'est la première année que j'accède à la catégorie des Séniors. Même si j'ai déjà participé auparavant à d'autres animations proposées par le CCAS avec les ateliers de décoration et l'atelier jardin il y a quelques mois.

**Qu'avez vous apprécié durant cette semaine ?**

J'ai particulièrement aimé l'atelier « Démarches administratives sur Internet » qui m'a permis d'ailleurs de créer en ligne « mon compte » CARSAT.  
Quant à l'atelier cuisine, j'ai fait de véritables découvertes et rencontré des personnes que je croisais simplement dans la rue et, qui aujourd'hui, sont des connaissances.

**À l'année prochaine alors ?**

Oui, je pense. En tout cas cela m'a permis de connaître d'autres quartiers de la commune comme la résidence Les Chardonnerets et d'attendre avec impatience l'ouverture de la Médiathèque.



**Vous souhaitez revivre la Semaine Bleue en vidéo ?**  
**Rendez-vous sur le site Internet de la commune,**  
**[www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), rubrique vidéos, Semaine Bleue**



# Comment se déplacer dans le centre-ville de Beuvrages ?

Circulation, stationnement et déplacements : à chacun son mode de transport

La construction du nouveau Centre-ville de Beuvrages n'a pas facilité son accessibilité durant plusieurs mois, que ce soit pour se rendre dans les commerces, à l'Hôtel de Ville ou pour accéder à son logement.

### Six mois de chantier

Les travaux engagés par Valenciennes Métropole, la Ville de Beuvrages, le Département du Nord, le SIARB et la SA du Hainaut ont occasionné la coupure à la circulation de routes qui a nécessité la mise en place de parkings provisoires et de multiples déviations.

Ce n'est pas moins de six plans de circulation différents réalisés par les services de la commune qui ont été diffusés entre le mois de juin et le mois de septembre 2015.



Depuis le 1er septembre, les travaux de voiries sont terminés : **la rue du 11 Novembre et la rue Gressiez**, qui sont les axes routiers principaux, **sont à nouveau accessibles**. La Place de la Paix peut à nouveau être empruntée et les transports en commun peuvent désormais desservir leurs arrêts quotidiens.

**Soyez attentifs aux nouveaux sens de circulation** en prenant

connaissance des panneaux de signalisation et en étant vigilants vis-à-vis des autres usagers : piétons, cyclistes et autres véhicules circulant en Centre-ville.

**124** : le nombre de places de stationnement en Centre-ville, dont 3 places réservées pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



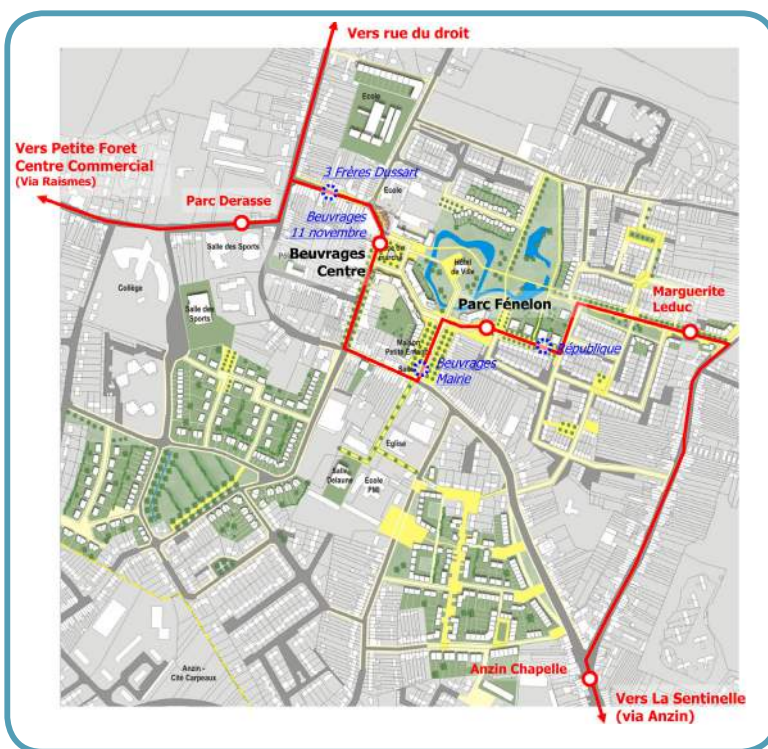
Les collectivités locales rendent accessible l'espace public pour tous, y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ainsi les bordures de trottoirs sont adaptées aux fauteuils roulants et aux poussettes ; des « poteaux » signalent également la présence d'un passage pour piétons, notamment pour les personnes mal-voyantes.

### Des arrêts de bus modifiés



La ligne 2 subit des changements :

- l'arrêt « République » est déplacé vers le Centre-ville sur l'avenue Hector Rousseau, en face de l'entrée sud du Parc Fénélon et prend l'appellation « Parc Fénélon »
- l'arrêt « Mairie », anciennement positionné place Hector Rousseau et provisoirement installé rue Jean Jaurès à côté de la Pharmacie Guichard, est supprimé.
- l'arrêt « 11 Novembre » est rebaptisé « Beuvrages centre »
- l'arrêt « 3 Frères Dussart » est supprimé



Tour d'horizon des différentes façons pour se rendre en centre-ville : en voiture, à pied, à vélo ou en bus, vous avez l'embaras du choix.



## En bus

Le réseau Transvilles dessert la commune avec ses lignes 2 et 13.

Informations :  
[www.transvilles.fr](http://www.transvilles.fr)

## En vélo

Des parkings et arceaux à vélo sont disponibles à l'Hôtel de Ville et bientôt à la Médiathèque et la Maison de la Petite Enfance.

## Accès PMR

Les nouveaux aménagements de voirie prévoient une accessibilité pour tous et pour les usages quotidiens (poussettes, ...)

## À pied

Rien de plus économique et écologique que de se déplacer à pied avec les nouveaux trottoirs et passages pour piétons identifiés



## Budget 2016 : la commune face aux restrictions budgétaires de l'Etat

Etat des lieux et perspectives financières



La préparation budgétaire amène les élus et les services de la Ville à se projeter sur le financement des actions et événements qui se dérouleront au cours de l'année 2016. Le magazine municipal vous propose une rencontre avec Dominique MARY, Adjoint aux Finances, qui nous apporte des éclaircissements sur la situation financière de la commune.

**On a beaucoup entendu parler ces derniers mois des baisses des dotations de l'Etat en faveur des collectivités locales. Est-ce que notre ville est impactée ?**

Cette baisse des dotations impacte toutes les collectivités. Dès notre débat d'orientation budgétaire 2013 j'avais « tiré la sonnette d'alarme » sur cette restriction que l'Etat allait imposer à nos communes, départements et régions. Elle est aujourd'hui réelle **et va représenter pour Beuvrages, à terme, une baisse annuelle de nos ressources de près de 550.000 €**. Cette situation est d'autant plus pénalisante que je vous le rappelle, près de 70% de nos ressources annuelles proviennent de dotations.

**Pouvez-vous nous éclairer davantage sur cette somme ?**

C'est très simple, je vais vous l'expliquer en la comparant à deux éléments de dépenses de nos derniers budgets. Le premier concerne nos achats d'énergie: avec environ 400.000 €, nous pouvons chauffer et éclairer l'ensemble de nos bâtiments municipaux, y compris les écoles et les installations sportives, et éclairer nos rues. Un second exemple : 260.000 €, c'est le montant annuel des subventions que nous versons à nos associations locales.

Imaginez-vous que l'on puisse se passer de ces deux dépenses ?

Un troisième exemple peut-être encore plus parlant : c'est également l'équivalent de 16 emplois, soit l'ensemble des personnels municipaux affectés dans nos deux écoles maternelles. Peut-on là aussi imaginer priver nos tous jeunes enfants et les équipes pédagogiques des écoles Pauline Kergomard et Joliot Curie de ces personnels essentiels à leur fonctionnement, et à l'épanouissement de la jeunesse Beuvrageoise ?

**Effectivement, comment pouvez-vous alors faire face à cette difficulté ?**

En premier lieu, en l'anticipant. Depuis plusieurs années, et notamment parce que nous menions une rénovation urbaine comme Beuvrages n'en connaîtra sans doute plus avant des décennies.

Nous avons, pour consacrer un maximum de crédits budgétaires à l'investissement, **systematisé la recherche d'économies sur les dépenses de fonctionnement « transparentes » pour l'usager, et qui ne détériorent pas la qualité du service public rendu dans notre commune**. Ainsi, nombre de dépenses courantes sont désormais achetées au « meilleur prix » ; cela nécessite un lourd travail pour les services comme les élus de la Commission municipale d'appels d'offres qui n'ont pas démerité ces dernières années en multipliant les réunions pour passer « à la moulinette » toutes ces dépenses. Si cela n'est effectivement pas perceptible pour l'usager, n'importe quel Beuvrageois peut par exemple en consultant le site internet de la ville, y constater régulièrement les publications de marchés. Un séminaire de sensibilisation à l'achat public a d'ailleurs été organisé pour tous les élus de la ville, du CCAS et de la Caisse des écoles en novembre 2014. De même, s'agissant des achats d'énergie, la meilleure des solutions est de réaliser des économies à la base, c'est-à-dire en consommant moins ! Ainsi, des formations ont été mises en place pour l'ensemble des agents de notre commune

et proposées aux écoles et associations. C'est également une vigilance de tous les instants dans nos pratiques qui permet d'être efficace en matière d'économies. Cette préoccupation guide aussi nos choix lorsque nous sommes appelés à investir dans nos bâtiments ou installations.

**Nous travaillons également à des pistes de mutualisation de nos achats** ou équipements avec d'autres collectivités.

Pour autant, ces économies sur nos achats ne peuvent nous permettre d'atteindre l'enveloppe précitée, c'est pourquoi nous ne remplaçons pas non plus systématiquement tous nos agents qui partent en retraite ou quittent la collectivité, et appelons nos services à se réorganiser pour continuer à vous fournir ce service public de qualité reconnu des Beuvrageois.



**70** : comme le pourcentage de recettes représentant la dotation versée par l'Etat à la commune de Beuvrages

## Justement ces services risquent-ils de diminuer voire disparaître ?

C'est aujourd'hui tout l'enjeu du débat engagé par l'ensemble des collectivités ! En juillet 2014 et en septembre dernier, le Conseil municipal de Beuvrages a soutenu, à l'unanimité, les motions proposées par l'Association des Maires de France s'insurgeant contre ces baisses de dotations.

**Sachez que nous ne pouvons nous résoudre à fermer ou réduire les services** au fur et à mesure que les ressources vont diminuer. Je pense que nous en avons d'ailleurs fait la preuve contraire ces dernières années en les multipliant à ressources égales : de nouvelles salles de sport ont été créées, des nouvelles activités proposées à nos enfants et adolescents au travers du CLSH, des ALJ, la Médiathèque ouvrira au printemps prochain, la crèche halte-garderie dès janvier prochain, des parcs urbains ont été créés ou rénovés, nos enfants bénéficient dans nos écoles de toutes les nouvelles technologies, le colis de nos aînés est désormais festif, nos locaux ont été adaptés aux personnes à mobilité réduite... et pourtant j'espère que vous aurez noté que les impôts locaux dont les taux sont votés par la commune n'ont pas augmenté depuis 15 ans, le prix des repas dans les cantines scolaire non plus, voire même, certaines activités proposées à notre jeunesse sont désormais devenues gratuites. C'est donc la preuve que nous savons déterminer des priorités et faire face à des exercices budgétaires complexes !

**15** : comme le nombre d'années où les impôts locaux des beuvrageois n'ont pas augmenté

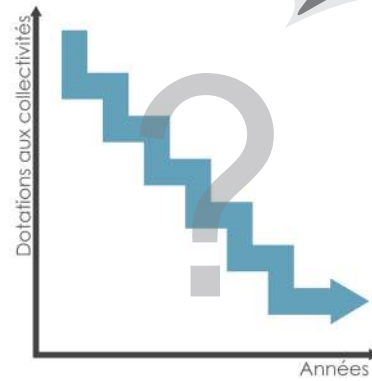
## Vous êtes donc magicien ?

Non, malheureusement !

Car l'effort réalisé ces dernières années sera de plus en plus difficile à maintenir dans une telle proportion. Souvenez-vous l'année dernière à la même époque, qui est traditionnellement celle où l'on travaille sur le budget de l'année suivante, **des mairies qui autour de nous ont été contraintes de supprimer les jouets de Noël dans les écoles**, les colis des personnes âgées, les repas des seniors, d'éteindre l'éclairage public en milieu de nuit ou encore de réduire drastiquement les subventions versées aux associations.

## L'exercice de préparation de votre budget 2016 est-il donc une équation impossible à résoudre ?

Non, mais il est réellement difficile. Le budget, c'est la rencontre de recettes et de dépenses qui doivent s'équilibrer à un même montant. Nous n'avons pas nous Communes, le droit comme l'Etat de présenter un budget avec un déficit. Il nous faut donc nous livrer à cet exercice périlleux.



Nos recettes, je vous l'ai indiqué auparavant sont constituées à près de 70% de dotations, le reste étant constitué à 27% d'impôts locaux. L'exercice est donc très contraint ! En ce qui concerne les dépenses, il en va de même, près de 57% des dépenses étant constituées de charges de personnel.

S'il était possible de réduire ce taux en comptant sur des départs en retraite, cela est d'autant plus difficile que l'âge de départ à la retraite recule...

**L'enjeu est pour nous de continuer à renforcer l'attractivité de notre ville afin qu'elle puisse accueillir de nouveaux habitants. Ainsi nous partagerons avec davantage de Beuvrageois contribuables, nos dépenses de fonctionnement** sachant que nos équipements publics sont suffisamment dimensionnés pour ne pas générer d'investissements supplémentaires. Dès l'année prochaine, nous serons également contraints de réduire nos dépenses d'investissement, tout simplement parce que les cofinanceurs de nos projets que nous allions régulièrement rechercher (Etat, Région, Département, CAF...) rencontrent les mêmes difficultés budgétaires et ne pourront plus être à nos côtés.

## Avez-vous déjà arrêté quelques décisions ?

Non, comme je vous l'ai dit, nous sommes en pleine période de préparation de notre budget et nous nous attachons à affiner au mieux nos prévisions avant de faire des propositions qui pourraient impacter de manière même sensible notre fiscalité locale ou les tarifs de nos services publics.

J'en profite également pour rappeler que le respect des équipements municipaux, qu'il s'agisse des bâtiments, des équipements, de la voirie, du mobilier urbain, des espaces verts, des jeux d'enfants sur l'espace public est également primordial. Nous devons il est vrai faire face à des dégradations parfois importantes qui sont aujourd'hui très pesantes pour nos finances communales. Préservons collectivement nos équipements pour éviter de les remplacer ou prolonger leur durée de vie ! Cela ne coutera rien à personne.

**Merci, Monsieur MARY, et au prochain numéro pour nous livrer le résultat de votre exercice !**

## Venez fêter Noël et participer aux festivités de fin d'année à Beuvrages

Neuf événements au cours du mois de décembre !



Les écoles maternelles de Beuvrages sont invitées par la commune le 16 décembre 2015 pour le spectacle de Noël.  
Informations auprès des établissements scolaires



## NOËL DANS LES ÉCOLES

→ À l'école Jules Ferry

**MARDI 15 DÉCEMBRE 2015**

→ À l'école Paul Langevin

**SAMEDI 18 ET  
DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2015**

*Dans le cadre du Marché de Noël  
de la Place de la Paix*

→ À l'école Joliot Curie

**MARDI 8 DÉCEMBRE 2015**

→ À l'école Pauline Kergomard

**MARDI 15 DÉCEMBRE 2015**



Distribution de cadeaux de Noël dans les écoles maternelles offerts par la commune, le jeudi 17 décembre 2015.







## L'OMS fête le sport !

Rendez-vous le mardi 29 décembre 2015 à 18h30 à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout pour la remise des récompenses aux sportifs et aux bénévoles et pour découvrir un spectacle ouvert à tous. Gratuit. Buvette et petite restauration sur place.

## Le colis des Séniors

La distribution a lieu le jeudi 10 décembre 2015 de 9h à 13h à l'espace culturel et artistique Hubert Dubedout.



# NOËL À LA MÉDIATHÈQUE

« En attendant Noël à la Médiathèque », rendez-vous les 21, 22 et 23 décembre 2015 à la Médiathèque pour trois après-midi récréatifs en famille.

Uniquement sur inscriptions, à partir du 14 décembre au 03.27.19.29.60. Attention les places sont limitées.



### LUNDI 21 DÉCEMBRE 2015

ATELIER ORIGAMI DE NOËL  
(à partir de 8 ans)

de 14h à 16h à la Médiathèque

### MARDI 22 DÉCEMBRE 2015

SPECTACLE DE CONTES  
(de 3 à 6 ans)

à 14h30 à la Médiathèque



### MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2015

CINÉ GOUTER « SURPRISE »  
(6 ans et plus)

à 14h30 à la Médiathèque



Informations : Médiathèque 03.27.19.29.60

# Événements



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

1. Inauguration d'une armoire « Fibre optique » avec Orange et Valenciennes Métropole, 25 juin 2015 - 2. Lancement de l'opération « Paniers Livres en Liberté », 8 juillet 2015 - 3. Journée d'animations dans le cadre des festivités du 14 juillet, 13 juillet 2015 - 4. Show de Kamini, 13 juillet 2015 - 5. Feu d'artifice, 13 juillet 2015 - 6. Défilé de la Fête Nationale, 14 juillet 2015 - 7. Commémoration de la Libération de Beuvrages en 1944, 2 septembre 2015 - 8. Opération « Nettoyons la Nature », 25 septembre 2015 - 9. Le Festival Itinérant de Marionnettes en résidence avec les écoles, 28 septembre 2015 - 10. Visite de Ville avec les nouveaux habitants, 30 septembre 2015 - 11. Soirée des nouveaux habitants, 30 septembre 2015 - 12. Cross du Collège Paul Eluard, 6 octobre 2015.

## Événements



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24

13. Ouverture officielle du Festival Itinérant de Marionnettes, 7 octobre 2015 - 14. Remise de récompenses aux lauréats du Concours des Maisons Fleuries, 7 octobre 2015 - 15. Concours de pêche par Team Compétition, 11 octobre 2015 - 16. Noces d'Or de Monsieur et Madame LAMBOUR, de Monsieur et Madame Desablin et de Monsieur et Madame DONNE, 11 octobre 2015 - 17. Signature de la Convention avec le CLAP, 15 octobre 2015 - 18. Noces d'Or de Monsieur et Madame MUSY - 24 octobre 2015 - 19. Noces de Diamant de Monsieur et Madame LELONG, 24 octobre 2015 - 20. Spectacle de la Fête d'automne, le 30 octobre 2015 - 21. Sculpture sur citrouilles pour la Fête d'automne, 31 octobre 2015 - 22. Commémoration du 11 Novembre 1918 avec les élèves de l'école Ferry, 11 novembre 2015 - 23. Spectacle : « C'étaient les Poilus ... », 15 novembre 2015 - 24. Réunion publique sur la Fibre Optique pour les habitants du Centre-ville, 26 novembre 2015.

# Devenez membre du Conseil citoyen de Beuvrages

Et soyez acteur du développement de votre ville

## Le Conseil citoyen, pour plus de concertation dans la Ville

Impulsé par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine, le Conseil citoyen a pour objectif de **développer les dynamiques citoyennes** dans le secteur prioritaire de la Ville de Beuvrages composé de la résidence Les Chardonnerets, une partie du Centre-ville, la résidence Fénelon, la Roseraie et le Parc Derasse.

Le Conseil citoyen est une mobilisation des habitants en faveur de leur quartier, de leur commune et de leur agglomération.

Ainsi, il doit rendre possible une réflexion collective afin d'améliorer la situation du quartier et de ses habitants, sous la forme de projets.

Avec le Conseil citoyen, les membres deviennent des acteurs indispensables au suivi du Contrat de Ville\*.

Le Conseil citoyen exerce ses actions en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrit ses actions dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

*\* Dispositif en faveur des quartiers prioritaires en matière de Politique de la Ville*

## Le Conseil citoyen, c'est quoi ?

→ Composé de **20 membres titulaires**, dont au minimum 10 habitants, et de **20 membres suppléants**. Une partie des membres sera tirée au sort le 8 décembre à 18h30 à l'espace Dubedout.

→ Etre un habitant **de plus de 16 ans**, un commerçant, un professionnel de santé ou représenter une association agissant sur le quartier

→ **Un engagement sur une durée de 3 ans**

→ Le respect de la **parité homme - femme**

## Quels sont les moyens accordés au Conseil citoyen ?

De nombreux moyens seront à disposition du Conseil citoyen, à toutes les étapes de la formation du Conseil.

**Phase de démarrage** : la municipalité s'engage à mobiliser des moyens financiers pour communiquer sur le dispositif et organiser les premières réunions.

**Phase de réflexion et construction de propositions** : une fois le Conseil citoyen mis en place et pour faciliter son travail, la municipalité s'engage à fournir un lieu de réunion, ainsi que des personnes dédiées à l'animation et à l'accompagnement du Conseil citoyen dans ses premiers pas.

**Pour la mise en place d'actions** : Il est prévu que des crédits du Contrat de Ville, (le Fonds de Participation des Habitants, le Fonds de Travaux Urbains) soient dédiés à l'animation du Conseil citoyen. En outre, une partie de l'enveloppe du contrat pourra être consacrée à des actions portées par le Conseil dans la mesure où celles-ci correspondent au projet de territoire.

## Le Conseil citoyen va-t-il être accompagné ?

Oui, les membres du conseil citoyen vont être accompagnés par le service Politique de la Ville. Une adresse mail dédiée a été créée : conseilcitoyen@beuvrages.fr, et vous pouvez téléphoner au : 03 27 51 98 25 pour obtenir tous les renseignements nécessaires.

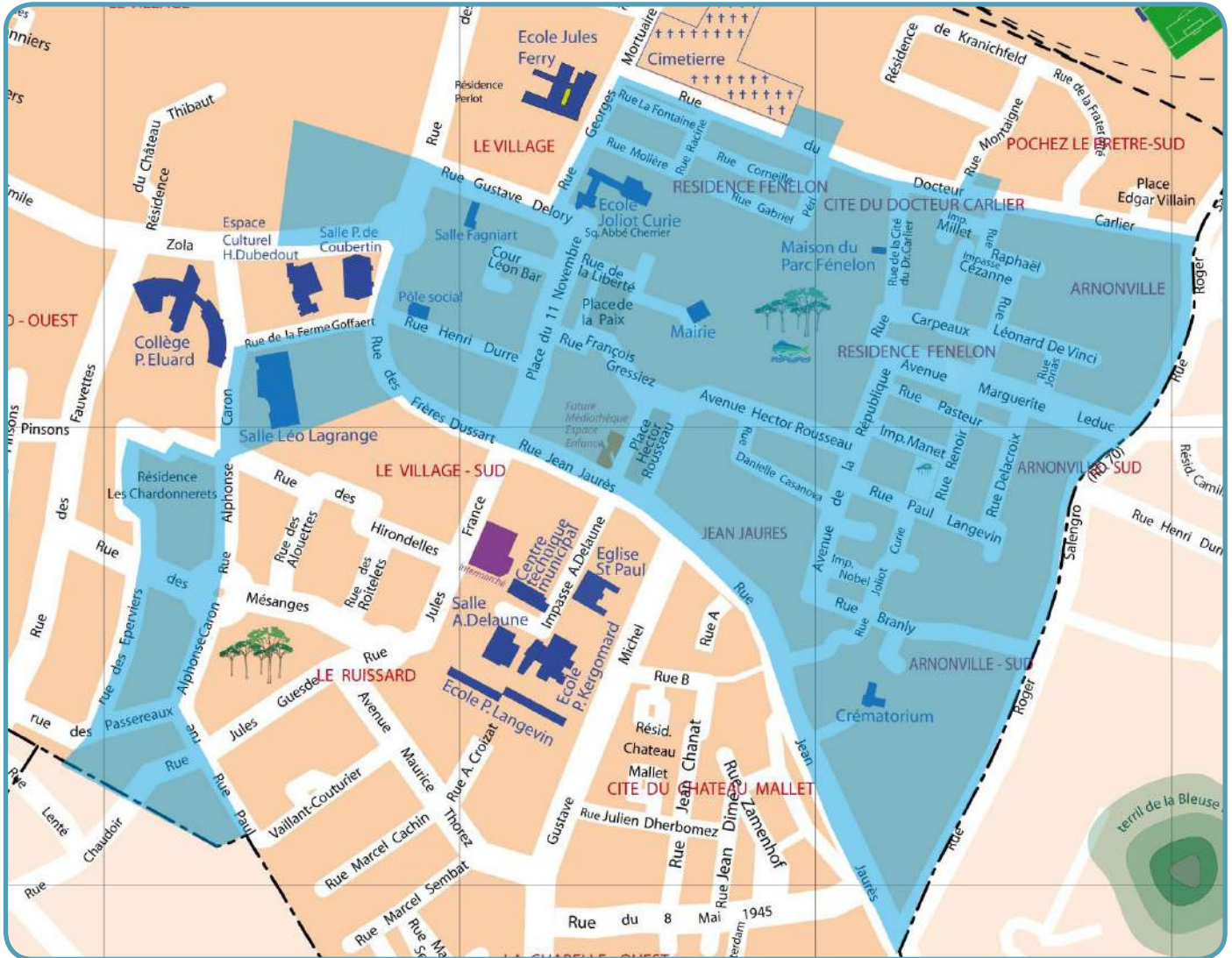
Le cadre de référence national indique que le Conseil citoyen devra être animé par un tiers neutre. Le service Politique de la ville animera (secrétariat de séance, gestion administrative et financière, animation de la vie du collectif : son fonctionnement interne) les premières réunions afin d'aider les membres du conseil citoyen à s'organiser. L'objectif est que cette instance devienne autonome et s'établisse durablement.



Plus d'informations sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr), par téléphone : Service Politique de la Ville au 03.27.51.98.25 ou par mail à [conseilcitoyen@beuvrages.fr](mailto:conseilcitoyen@beuvrages.fr)

## Qui est concerné ?

La ville de Beuvrages est composée d'une zone prioritaire : la résidence Les Chardonnerets, La Roseraie, la résidence Fénelon, Le Parc Derasse et une partie du Centre-ville. Ce sont les habitants de ce secteur qui peuvent candidater au Conseil citoyen.



Cette zone en géographie prioritaire a été choisie par l'Etat, sur la base des revenus des familles, et établie par le décret du 3 juillet 2014.



**Ingrid DEQUIN** est la nouvelle Déléguée du Préfet à l'Egalité des Chances sur le territoire de Beuvrages avec pour missions de créer un lien direct entre l'Etat et les acteurs locaux que sont les associations, les élus et les citoyens...

L'objectif est également de rendre plus lisibles, pour les habitants, les actions en matière de Politique de la Ville comme l'est le Conseil citoyen.



# L'actu' du CCAS



## Un nouveau partenaire au Pôle Social, le PIMM'S

Depuis le début du mois de septembre, le Point d'Information, Médiation, Multiservices propose une permanence au Pôle Social de Beuvrages situé rue Henri Durre. Cette permanence permet aux habitants de la commune de rencontrer les membres du PIMM'S sur différentes problématiques :

- Le paiement de factures énergétiques (gaz, eau, électricité) mais aussi les paiements de loyers
- L'aide à la rédaction des courriers, à remplir des dossiers et des formulaires administratifs
- Les conseils pour effectuer vos démarches administratives
- L'explication des formulaires, des factures, des courriers et des services de prestataires
- L'orientation vers le bon service et son interlocuteur en fonction des situations



- La proposition d'ateliers thématiques en fonction des attentes et des besoins

Permanence du PIMM'S : tous les 1er mardis après-midis et les 2ème jeudis matins du mois.

Renseignements par téléphone au 03.27.51.98.20

## Nouveaux horaires pour le Pôle Social, depuis le 30 septembre 2015 !

<b>LUNDI</b>	FERMÉ	13h45 - 17h
<b>MARDI</b>	8h45 - 12h	13h45 - 17h
<b>MERCREDI</b>	8h45 - 12h	FERMÉ
<b>JEUDI</b>	8h45 - 12h	13h45 - 17h
<b> VENDREDI</b>	8h45 - 12h	FERMÉ



Visite d'un jeune volontaire auprès d'une habitante de la Résidence les Chardonnerets

Pour toutes autres informations, contactez le CCAS de Beuvrages au 03.27.51.98.20

## Recréer du lien social pour les personnes isolées Avec l'action une visite = un sourire



La politique menée par le Centre Communal d'Action Sociale en matière d'accompagnement des personnes âgées et isolées se concrétise par **des visites de jeunes volontaires de l'association Unis Cité** auprès des habitants de Beuvrages.



Ces rencontres entre générations visent à **lutter contre l'isolement de certaines personnes**, notamment les plus fragiles, tout en valorisant leur mémoire et leur parcours de vie et, indirectement, à contribuer à leur maintien à domicile.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des programmes de services civiques volontaires, d'une durée de six à neuf mois et qui permet à des jeunes de participer à des projets de service à la collectivité.

## Venez cuisiner !

Venez partager un moment convivial autour des ateliers cuisine animés par le Centre Communal d'Action Sociale : venez découvrir les différentes façons de cuisiner les fruits et les légumes de saison, de découvrir de nouveaux goûts et d'échanger sur vos recettes.

Les ateliers ont lieu tous les lundis de 14h à 17h au local C/1 de la résidence Les Chardonnerets. Inscriptions et renseignements au 03.27.51.98.20



## Les permanences du Pôle Social

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	Fermeture du Pôle Social au public	9h - 11h Permanence UTPAS Assistants sociaux	Mission locale	2ème jeudi du mois PIMM'S & BGE	1er vendredi du mois sur RDV Conciliateur de Justice Mission locale
Après-midi		1er mardi après-midi du mois PIMM'S Distribution des CESU et Pass City	Fermeture du Pôle Social au public	Mission locale	Fermeture du Pôle Social au public



## Nouvelle plaquette d'informations du Pôle Social

Retrouvez toutes les informations du Pôle Social, à partir du 10 décembre, dans la nouvelle brochure de 12 pages, disponible au Pôle Social, à l'Hôtel de Ville et à la Police Municipale.

### Qu'est ce que le CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est l'outil principal de la politique communale en matière de solidarité et d'aide aux personnes.

### Le fonctionnement du CCAS

Il s'agit d'un établissement public administratif communal qui a son propre budget.

Le Conseil d'Administration, présidé par Monsieur le Maire, André LENQUETTE et la Vice-Présidente, Marie-Suzanne COPIN est composé en nombre égal de membres élus au sein du Conseil municipal et de membres nommés pour la durée du mandat.

### Les missions du CCAS

Le CCAS est un lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, d'information, d'orientation.

Les actions sont dirigées vers les familles et la personne (emploi, aide au logement, accès aux soins), également vers les personnes en situation de handicap et envers les Séniers.

## Travaux

Les agents du Centre Technique Municipal et les entreprises aménagent vos quartiers et les bâtiments communaux

Pour améliorer votre cadre de vie et les services proposés !



1. Réfection des réseaux et de la voirie pour la rue Robert Fuge - 2. De nouveaux sanitaires pour l'école Curie - 3. Un nouvel aménagement de la cour pour plus d'accessibilité et de sécurité à l'école Joliot Curie - 4. Une desserte plus pratique à l'école Curie - 5. Réfection d'une salle de l'école Curie - 6. Pose d'une nouvelle clôture à l'espace Dubedout - 7. Un marquage au sol imaginé pour les enfants et nouvellement dessiné dans la cour de l'école Langevin - 8. De nouveaux logements et de nouveaux locaux commerciaux Place de la Paix - 9. Pose des colonnes enterrées à la résidence Les Chardonnerets - 10. Un nouveau columbarium a été installé au cimetière communal - 11 & 12. Travaux des futurs bureaux du service EEJSAC (ex-Pmi), impasse Delaune



## Rejoignez les éco-jardiniers

Et devenez acteur de la protection de l'environnement !



Le Parc Naturel Scarpe Escout, en collaboration avec les communes qui le composent ainsi qu'avec les acteurs publics d'outre-Quévrain a mis en place le réseau des éco-jardiniers. En tant qu'habitant de la commune, venez **partager vos astuces de jardinage responsable**, venez rencontrer vos voisins et **visiter leurs jardins** tout en participant **à des formations proposées** par le Parc Naturel Régional Scarpe Escout pour apprendre à jardiner sainement.

La protection des espèces animales et végétales devient l'enjeu majeur des années à venir. Le forum COP21 organisé à Paris en décembre le rappellera, en réunissant les puissances mondiales afin de prendre les précautions et mesures nécessaires pour lutter contre le dérèglement climatique. Avec les « éco-jardiniers » c'est l'occasion de devenir acteur, à l'échelle locale, du défi majeur du XXIème siècle qui nous attend.



### Être éco-jardinier c'est quoi ?

Aujourd'hui, c'est plus de 80 jardiniers amateurs, habitants du Parc Naturel transfrontalier du Hainaut (France et Belgique), qui se sont engagés à adopter **quelques gestes simples** et respectueux de l'environnement dans leur jardin en signant la charte des éco-jardins.

### Être éco-jardinier c'est possible !

✳ J'attire et j'accueille la faune et la flore dans mon jardin (haies variées, mare, verger, prairie fleurie, ...).

✳ Je jardine sans pesticide et favorise les engrais « maison » comme mon compost.

✳ Je privilégie les plantes locales.

✳ Je partage mes expériences, j'affiche la plaque éco-jardins de manière visible et j'encourage mon voisinage à rejoindre le réseau.

### Être éco-jardinier c'est adhérer à un réseau.

Vous voulez rejoindre le réseau des éco-jardins et être accompagné (visites à domicile, conseils personnalisés), contact :

#### Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut

##### Écogardes

Parc Naturel Scarpe Escout  
357, rue Notre Dame d'Amour  
59230 Saint Amand Les Eaux  
03.27.35.03.04

ecogardes@pnr-scarpe-escout.fr  
www.pnr-scarpe-escout.fr

##### Jean-Marc BAYE

Parc Naturel des Plaines de l'Escout  
31, rue des Sapins  
7603 Bon-Secours (Belgique)  
0032.69.77.98.74

jmbaye@plainesdelescaut.be  
www.plainesdelescaut.be

**80** : c'est le nombre de jardiniers amateurs, habitants du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut (en France et en Belgique) qui ont rejoint le réseau en signant la charte des « éco-jardins ».

### La Ville s'engage également !

En matière de développement durable, la commune met en place des actions visant à protéger l'environnement : limitation d'utilisation de produits phytosanitaires par le Centre Technique Municipal, récupération des eaux de pluie, démarches et cibles HQE sur les salles Auguste Delaune, Léo Lagrange et les logements de la résidence Mallet, ou encore élimination des herbes sur l'espace public par brûleur thermique.

# Contribuez à la mémoire collective de la Ville !

L'association d'Histoire locale « Beuvrages et son passé » lance un appel à contribution

### Cérémonie du 11 novembre 1918

L'association d'Histoire locale propose de solliciter les lecteurs du magazine municipal et la mémoire de Beuvrages, au travers de ces photos.

Elle souhaite connaître l'identité des Anciens Combattants de la première photographie et l'emplacement de la maison représentée sur la seconde.

Sur la photo ci-dessous qui date d'avant 1972, publiée grâce à l'aimable autorisation de Claude Ernie, situé à droite en uniforme de pompier, adjudant-chef et adjoint du capitaine honoraire René Foucart, se trouvent deux personnages, l'un soutenant l'autre.



Celui de gauche est sans aucun doute un Ancien Combattant de la guerre « 14-18 ». La Médaille Militaire et la Croix de Guerre qu'il porte en témoignent. En revanche, Il est plus difficile de l'affirmer pour son compagnon, la gerbe de fleurs qu'il s'apprête à déposer au pied du Monument aux Morts cache malheureusement ses décorations.

**Toute personne ayant des informations sur cet homme peut prendre contact avec l'association « Beuvrages et son passé », au 06.81.34.01.83**



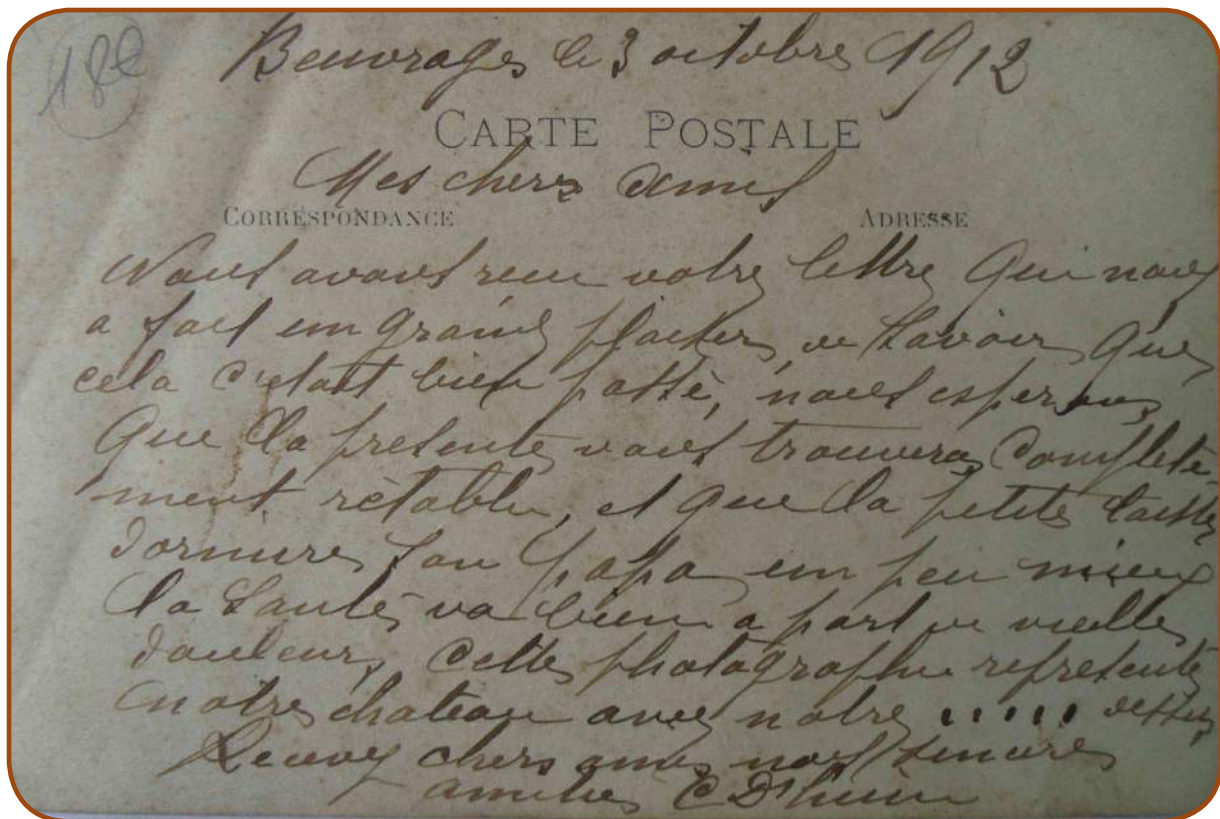
## Où se trouve cette habitation ?

Cette photo a été achetée sur un site de vente de cartes postales en ligne. La carte date du 3 octobre 1912. C D'Huin, l'auteur de cette carte répond à des amis qui ont connu des moments difficiles, tels que des accidents et des opérations... Il s'enquiert des nouvelles de leur santé et leur souhaite un bon rétablissement.

C D'Huin n'apparaît pas dans le recensement de 1906 ni dans celui de 1911, ce qui complique quelque peu les recherches.

En 1912, Beuvrages comptait un peu plus de 2.000 habitants (2.111 en 1914). Les quatre grands axes étaient les mêmes que de nos jours, à savoir la rue Emile Zola, la rue Jean Jaurès, la rue des Poilus et la rue Roger Salengro.

Cette maison se trouvait donc sur une de ces quatre voies. A-t-elle été détruite ? Est-elle toujours existante ? La façade a-t-elle été modifiée ? Où se situe-t-elle ? C'est à toutes ces questions que le lecteur, s'il en a connaissance, et s'il le souhaite voudra bien répondre.



À la suite du déplacement du Monument aux Morts à son emplacement actuel rue des 3 Frères Dussart, le Centre Technique Municipal, en concertation avec l'association du Souvenir Français et l'association locale « Beuvrages et son Passé », a entrepris des fouilles en sous-sol : c'est ainsi que « les restes » de soldats français ont été découverts.

Comme la loi l'exige et sous couvert du Ministère de la Défense et du secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, ces derniers reposent désormais au sein du cimetière communal. **Une pierre tombale a été édifiée avec l'inscription : « Morts pour la France ».**

Une cérémonie d'hommage a été organisée par l'école Jules Ferry et la commune le 10 novembre 2015, en présence des élèves, de l'association locale des Anciens Combattants et l'association « Beuvrages et son passé ».

# Nos Quartiers d'Été : deux jours d'animations réussies autour du sport !

Retour en images sur le week-end sportif des 18 & 19 juillet 2015



1



2



3



4



5



6



7



8



9

1. Jeux gonflables - 2. Mur d'escalade - 3. Combat de Sumo - 4. Atelier de simulation de pêche sportive - 5. Initiation à la Marche Nordique - 6. Démonstration de Fitness - 7. Jeux anciens et traditionnels - 8. Atelier cirque - 9. L'atelier Javelot sur cible.



Retrouvez « Nos Quartiers d'Été » sur la chaîne Dailymotion de la commune

<http://www.dailymotion.com/beuvragesofficiel>

Retrouvez dans cette rubrique les naissances, les mariages et les personnes qui nous ont malheureusement quittés, depuis juillet 2015.

## Ils sont arrivés !

Lylia NEDJMA  
Thanaël ROLAND  
Clément ROLLEZ  
Elyna SAMIN  
Hanna SEDDIKI  
Lacov STEFAN  
Dycklan VAN DUYSSEN  
Alizée VANDEWINCKELE  
Gabin VERBRUGHEM  
Lamia ZARRAÂ

Stanislaw KNAP  
Romy KOWALCZYK  
Lilou WIDJANE  
Lylia LOTH  
Louane MARIN  
Alexis MENDELSKI  
Danyah MESSAD  
Issa-Zayn MESSAD  
Léo MORIAMEZ  
Soufiane MOUHAFID  
Solyno MUSY

Arya DELENCRE  
Manon DELPLACE  
Savannah DEPRET  
Gilliano DIERCKX  
Marley DONNAY  
Thibaut FREHI  
Shelsey GARDINAL  
Isaël GLINEUR  
Yousra HADIR  
Lee-Ann HOLIN  
Lucie HUON SALINGUE

Anya AKLI  
Jade BACHELET BILLARD  
Jack BACROT  
Nathan BERQUET  
Siliano BLOTTIAU  
Ethan BONOU  
Qays BOURHAZAL  
Noah BOUTTEMENT  
Camile BURLET  
Erwan CLAIRBAUX  
Lysie CUDEAUX

## Ils se sont unis !

Djamel KHARIOUI - Raïssa AINSEBA  
Grégory MOERMAN - Angélique RICHEZ  
Yannick WOLSKI - Véronique PODEVIN  
Nasradine ZENASNI - Chloë MANGEARD



## Ils nous ont quittés ...

Zenona BARAN  
Marcelle BRUYLAND  
Michelle CARVILLE  
Annie CHEVALIER  
Daniel DRAUX  
Marie-Thérèse FABREL

Francis GHYS  
Kaïda KARABASSE  
Jean-Louis LEDENT  
Jean-Claude NAVEZ  
Régis NOWAK  
Jean-Marie PETOUX

Ludovic PROUVEUR  
Jean SIENKIEWICZ  
Jacques VAN PARYS  
Jean VERDY

LOI n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (Article 9)

**Les différents textes sont publiés sans retouche et n'engagent que leurs auteurs respectifs**



## Liste : « De la vie dans la Ville »

### Sécurité

La sécurité est la priorité de toute politique responsable. Une police intercommunale, telle que nous l'avions dit pendant la campagne des municipales est sur les rails. Il était temps ! L'accord conclu entre notre commune, Anzin, Bruay et Raismes est insuffisant. Certes il y aura une coordinatrice, nous lui souhaitons bonne chance! Cet accord ne prévoit aucun renforcement d'effectifs et de matériels, donc presque rien, dommage ! L'ambition doit être grande: lutter vraiment contre l'insécurité. TOUT ÇA POUR ÇA!! ON SE MOQUE DE VOUS!!

### Conseils citoyens

Ils seront bientôt créés dans notre ville, c'est une forme de Démocratie participative, nous le préconisons en 2014. Leurs buts : favoriser l'expression des habitants, faire émerger les initiatives citoyennes. Ca ne sera réservé qu'à quelques quartiers. Vous n'y aurez peut être pas droit ! Nous demandons la mise en place la Démocratie Participative pour tous, c'est une réponse contre le développement de l'abstention, voire des extrêmes. Il faut vous rendre le pouvoir d'Agir, vous donner confiance dans l'action des élus!!

Jocelyne DEWAULLE

Michel DOMIN

Michel LEVECQUE

Olivier HENRY

---

## Liste : « Après l'urbain, passons à l'humain »

Devant l'horreur des massacres perpétrés à Paris le 13/11/2015, nous exprimons notre profonde solidarité envers les familles des victimes et souhaitons un prompt rétablissement aux blessés.

Nous sommes très reconnaissant envers les forces de l'ordre et les services de secours pour leurs actions lors de cette tragédie.

Liberté, égalité, fraternité sont les valeurs de notre pays et personne ne pourra nous les soustraire.

La France est blessé mais pas abattue.

Vive La France

Michel BECQUE

Daniel CAULIER

## Agenda

- 19-20 décembre : Marché de Noël - Place de la Paix  
 21,22, 23 décembre : Noël à la Médiathèque  
 29 décembre : Fête de l'Office Municipal des Sports  
 20 janvier 2016 : Cérémonie des Voeux  
 Espace culturel et artistique H.Dubedout - 18h30



### Alerte Attentat

#### Vigilance vis-à-vis des écoles et des bâtiments publics.

L'alerte attentat étant à son seuil maximal, soyez attentif aux conditions d'accessibilité réduites mises en place par la commune et recommandées par les services de l'Etat.

### Pic de connexion !

Avec une moyenne de 125 visites par jour, le site Internet, [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr) a connu un nombre de connexion record depuis l'ouverture de sa nouvelle version en janvier 2012 : 485 visiteurs ont en effet consulté le site Internet le lundi 13 juillet 2015, jour des festivités dans notre commune, soit pratiquement 4 fois plus qu'un jour habituel !



### La TNT passe à la Haute Définition (HD)

À compter du 5 avril 2016, et pour permettre une meilleure qualité d'image et de son, vos téléviseurs devront être équipés obligatoirement d'un équipement TNT HD.

Toutes les informations sur [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou par téléphone au 09.70.81.88.18 (prix d'un appel local)



### Nouvelle activité

« L'envol du Papillon » s'est installé à Beuvrages : relaxation et méditation pour votre bien-être sont proposées.

Informations : Claude FLAMENT, 06.72.63.80.86  
 ou sur [www.l-envol-du-papillon-relaxation.fr](http://www.l-envol-du-papillon-relaxation.fr)

### Vous avez au moins 17 ans ? Vous souhaitez devenir animateur ?

La commune finance chaque année quelques Brevets d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA). Adressez vos CV et lettres de motivation à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville Parc Fénelon - BP.66 avant le 31 décembre 2015.

### Des arrivées en Mairie, au service des Beuvrageois



**Pierrick LOMBARD**, le nouveau médiateur numérique de la Médiathèque

**Laetitia HALLIEZ**, a intégré les services de la commune en tant que responsable du Service des Finances.



**Najat BENREZGA** est la nouvelle médiatrice en charge de la lutte contre l'absentéisme scolaire.

### Nouveaux horaires : Prenez note !

#### le Trésor Public d'Anzin :

Lundi	8h30 - 12h	13h30 - 16h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 16h
Jeudi	8h30 - 12h	13h30 - 16h
Vendredi	8h30 - 12h	13h30 - 16h

#### la Déchetterie du SIARB à Beuvrages :

	Été 01/04 au 30/09	Hiver 01/10 au 31/03
Lundi	10h - 18h45	10h - 17h45
Mardi	14h - 18h45	14h - 17h45
Mercredi	14h - 18h45	14h - 17h45
Jeudi	14h - 18h45	14h - 17h45
Vendredi	10h - 18h45	10h - 17h45
Samedi	10h - 18h45	10h - 17h45
Dimanche	9h - 11h45	9h - 11h45

Informations : 03.27.46.70.87

#### Le CLAS (Espace Dubedout)

Lundi	16h30-18h30
Mardi	15h30-17h30
Mercredi	16h-18h
Jeudi	16h30-18h30
Vendredi	16h30-18h30

#### Le LALP (Espace Dubedout)

Mardi	17h30-19h30
Mercredi	14h-16h
Jeudi	18h30-20h30

### Marre de vous faire voler votre vélo ?

Passer au marquage Bicy Code et immatriculez votre deux roues.

Informations sur [www.bicycode.org](http://www.bicycode.org)

### Témoin d'un vol ou d'un cambriolage ?

Composez le 17.



**La Ville de Beuvrages sur Dailymotion !** Visionnez les reportages réalisés par la commune sur notre compte Dailymotion « Ville de Beuvrages » : quatre vidéos sont déjà disponibles !

### Cimetière communal - Recensement

Des agents du service Etat-civil procèdent actuellement à un état des lieux des sépultures dont les concessions n'ont pas été renouvelées, cela dans le but de contacter les descendants des familles concernées.



# BEUVRAGES



les 19 & 20 décembre

# MARCHÉ

# DE NOËL

14h

21h

[dès 10h le dimanche]

Place de

# 2015

la Paix



Plus d'informations sur [www.beuvrages.fr](http://www.beuvrages.fr)

ADTS

Office municipal  
des Fêtes

